

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1067

Artikel: Illettrisme : ne me faites pas un dessin!
Autor: Imhof, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ne me faites pas un dessin !

Paradoxe: dans une société de l'image, davantage de personnes comprennent un texte qu'un graphique...

(pi) De la journée organisée la semaine dernière à l'Université de Genève sur l'illettrisme, nous retiendrons un des résultats de l'étude dirigée par le professeur Roger Girod: «Près de la moitié [47%, red] de la population genevoise titulaire d'un passeport suisse n'a pas réussi à comprendre un graphique simple illustrant les explications adressées par le Conseil fédéral à tous les électeurs et électrices en vue d'une votation.» (Sondage sur un échantillon probabiliste de 1401 habitants du canton de Genève âgés de 20 ans et plus, réalisé en 1990.)

Il faut bien faire la différence, pour éviter les malentendus, entre ne pas chercher à comprendre (les personnes qui se désintéressent de l'objet d'une votation et ne cherchent pas à connaître la signification d'un graphique), et ne pas réussir à comprendre (les personnes dont il est question ici et qui, en présence d'un graphique simple, ne parviennent pas à en comprendre le sens).

Des illettrés débrouillards

Les autres résultats de cette étude montrent qu'entre 8 et 14% environ des Suisses n'arrivent pas à effectuer une simple opération de calcul ou à chercher une adresse et un numéro de téléphone dans l'annuaire. Ces chiffres ne sont pas réellement nouveaux et ils correspondent à d'autres études faites en France et aux Etats-Unis notamment. On sait aussi qu'une grande partie des personnes concernées développent des moyens pour ne pas laisser paraître ce handicap et sont intégrées socialement. Elles n'en sont pas moins dans une position fragile: il est significatif que l'existence d'illettrés ait été plus particulièrement remarquée au moment de la montée du chômage, période où les personnes qui maîtrisent mal la lecture et l'écriture sont désavantagées, notamment pour chercher un nouvel emploi.

Mais revenons au graphique du Conseil fédéral. On sait le succès croissant de l'infographie: les agences de presse offrent de plus en plus de graphiques à leurs abonnés et les journaux, du plus populaire au plus élitaire, proposent quotidiennement à leurs lecteurs plusieurs informations résumées graphiquement.

Certaines ne font que reprendre sous une autre forme des chiffres présentés dans un article. Mais d'autres, surtout dans les journaux «populaires», constituent des informations en soi et ne sont accompagnées que d'un bref commentaire. Elles ont certainement un taux de «lecture» plus important que si elles étaient présentées sous une forme écrite, mais il faut bien convenir qu'elles sont plutôt moins bien comprises: si une personne sur deux ne comprend pas un graphique simple, une sur dix environ ne comprend pas un article de journal de même niveau...

Autre paradoxe: c'est l'image, le visuel, qui permet aux illettrés de se tenir au courant: nul besoin de lire le journal pour connaître les actualités, la télévision et la radio peuvent suffire. Mais il vaut la peine de se demander à quel point le fait de privilégier l'image par

rapport au texte ne contribue pas à son tour à «produire» des illettrés parce que, dans bien des cas, l'illettrisme ne vient pas de carences scolaires mais touche des personnes qui ont perdu les connaissances de base qu'elles avaient acquises à l'école, par manque d'occasions de les utiliser.

Drôles de spécialistes

Ce qui frappe encore dans le résultat de ce sondage, c'est aussi la responsabilité des «spécialistes»: les brochures du Conseil fédéral sont confiées à des professionnels de la communication qui prennent soin de fournir des explications accessibles à tout un chacun. On peut supposer les graphiques soigneusement élaborés pour en favoriser la compréhension. Eh ! bien, malgré cela, près d'une personne sur deux n'en comprend pas le sens.

Les médias privilégiuent l'image, le court, le rapide, parce que ce style est censé correspondre aux lecteurs et aux téléspectateurs d'aujourd'hui. Il ne serait pas inutile de savoir si ce mode de communication est encore efficace pour transmettre de l'information. ■

NOTE DE LECTURE

Les instruments d'action de l'Etat

Dans la pratique et l'imaginaire de l'administré, l'action de l'Etat se traduit pour l'essentiel par la prolifération de règlements, de prescriptions qui tissent un réseau dense d'obligations et d'interdictions. D'où ce sentiment largement répandu de ras-le-bol à l'égard d'un Etat soupçonné de vouloir tout réglementer dans les plus petits détails. D'où ces récriminations répétées à l'envi par certains milieux pour qui cet état de fait et de droit conduirait à l'asphyxie de tout esprit d'initiative.

Si l'attention se fixe sur cette inflation prescriptive réelle mais aussi parfois imaginaire, l'opinion ignore largement les nouveaux instruments que l'Etat met en œuvre pour réaliser les objectifs collectifs; et là il n'est plus tant question d'exiger des comportements de manière autoritaire que de convaincre, d'inciter, de négocier avec ceux dont la coopération est nécessaire.

Ces nouveaux modes d'action, s'ils ne semblent pas faire problème, vont

pourtant occuper une place toujours plus centrale dans la gestion des sociétés, tant il est vrai que la complexité des problèmes à résoudre et leur interdépendance exigent une intervention plus subtile que le pilotage autoritaire à coup de règlements.

C'est l'intérêt de l'ouvrage publié sous la direction de C.-A. Morand que d'aborder quelques-uns de ces instruments nouveaux, de présenter leurs caractéristiques et les problèmes qu'ils posent: la planification qui, sans grand bruit, tente de remédier à la sectorialisation de l'action publique et de l'administration; le budget et la gestion financière, des instruments certes anciens, mais qui se révèlent essentiels à la promotion d'objectifs structurels ou conjoncturels; les recommandations, telles celles édictées par la Commission des cartels; l'information et la formation qui souvent sont indispensables à la réussite de certaines politiques; les contrats publics qui permettent à l'Etat d'exiger de la part des bénéficiaires des comportements particuliers (par exemple l'obligation de respecter les conventions collectives de travail); les conventions, comme celle qui a lié les banques à la Banque nationale, et les